

ACTIVITÉ 2.1 : Connaissez-vous les droits des canadiens ?

Ces énoncés sont-ils vrais ou faux ? Après avoir pris connaissance de la Charte des droits et libertés, mets à jour l'une de tes réponses et note la catégorie correspondante dans la Charte.

ÉNONCÉ	VRAI OU FAUX	CATÉGORIE DE LA CHARTE
Tout citoyen, âgé de 16 ans et plus, peut voter dans une élection.		
Les citoyens peuvent envoyer un courriel au gouvernement fédéral dans la langue de leur choix.		
J'ai le droit de dire tout ce que je veux, même si ça cause du tort à une autre personne.		
Les citoyens sont libres de déménager dans toute autre province au Canada pour trouver un nouvel emploi.		
Si je commets un crime, on doit m'informer de mon droit à parler à un avocat.		
Les citoyens peuvent se voir refuser un emploi s'ils appartiennent à un certain groupe ethnique.		
J'ai le droit de manifester, de tenir des pancartes et de faire du bruit afin de défendre un enjeu qui me tient à cœur.		
J'ai le droit d'aller à n'importe quelle école, peu importe dans quelle langue je parle et la langue de l'école.		
Les médias peuvent rapporter tout ce qui se passe au Canada.		
Si je suis accusé d'un crime, je suis présumé innocent jusqu'à ce que l'on prouve le contraire.		